

ON A TOU.TE.S LE DROIT

D'ÊTRE RESPECTÉ.E.S

sans aucune violence

y compris des claques, menaces ou insultes...

**Loi du
10 juillet 2019 :
L'autorité
parentale
s'exerce
"sans violence
physique ou
psychologique".
C'est un des droits
des enfants
depuis 30 ans!**



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

Stop
Enfance
sans violences **VEO**



Pour en savoir plus : www.onatousdesdroits.org - onatousdesdroits@gmail.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pexels, pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider, Contenu : Séverine Varin